



Assemblée générale

Distr. générale
4 août 2008
Français
Original : anglais

Assemblée générale

Soixante-troisième session

Point 111 de l'ordre du jour provisoire*

Suivi de la commémoration du bicentenaire

de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves

Programme d'action éducative sur la traite transatlantique des esclaves et l'esclavage

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport est soumis en application de la résolution 62/122 de l'Assemblée générale, dans laquelle celle-ci a prié le Secrétaire général de mettre en place un programme d'action éducative destiné à mobiliser notamment les établissements d'enseignement et la société civile vis-à-vis de la question du souvenir de la traite transatlantique des esclaves et de l'esclavage.

Par ce programme, le Département de l'information s'efforce de combler le manque de connaissances sur la traite des esclaves et de faire en sorte que cette question soit plus largement étudiée et commentée. C'est pourquoi le Département a mis au point un programme d'action éducative varié visant à éclairer les générations actuelles et futures sur les causes, les conséquences, les enseignements et les séquelles de la traite des esclaves, qui s'est perpétuée pendant quatre siècles, et à leur faire connaître les dangers du racisme et des préjugés.

La stratégie multiforme du Département comprend une série de manifestations, qui ont débuté lors de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, ainsi que des activités de suivi prévues tout au long de l'année, et elle s'articule autour d'un programme éducatif à l'intention des collégiens et des lycéens qui peut être exploité à tout moment de l'année scolaire et qui s'inspire du projet de la Route de l'esclave élaboré par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

* A/63/150.



I. Introduction

1. Le 17 décembre 2007, par sa résolution 62/122, l'Assemblée générale a déclaré le 25 mars Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, à partir de 2008.
2. L'Assemblée a par ailleurs prié le Secrétaire général, agissant en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et s'appuyant sur les travaux engagés par cette dernière, en particulier sur son projet de la Route de l'esclave, de mettre en place un programme d'action éducative destiné à mobiliser les établissements d'enseignement, la société civile et d'autres bénéficiaires vis-à-vis de la question du souvenir de la traite transatlantique des esclaves et de l'esclavage, et de lui rendre compte, à sa soixante-troisième session, de la mise en place et de l'exécution du programme.
3. Le présent rapport offre un aperçu des activités exécutées dans le cadre du programme depuis l'adoption de la résolution.

II. Historique

4. La traite transatlantique des esclaves a eu une influence considérable sur le cours de l'histoire et, pourtant, on en sait peu sur ce commerce de quatre siècles et ses conséquences à long terme dans le monde, notamment sur l'importante contribution des esclaves à l'essor des sociétés érigées sur les terres mêmes de leur servitude. Les connaissances historiques sur la traite font défaut, y compris à certains descendants d'esclaves, ainsi qu'à d'autres populations, en particulier celles qui vivent hors des régions des Caraïbes, d'Europe et du continent américain directement concernées par la traite.
5. En étudiant de près la vie des Africains asservis sur le continent américain et dans les Caraïbes, on conçoit à quel point l'être humain est capable, même sous l'effet de la déshumanisation, d'influencer la société dans laquelle il vit. On découvre certaines des différentes façons dont il peut résister à l'oppression et la transcender, et on se fait une idée des stratégies de survie et de développement mises en œuvre face à des obstacles en apparence insurmontables.
6. À partir de là, le programme examine les liens de cause à effet entre le déplacement forcé de peuples africains d'une rive à l'autre de l'Atlantique et l'évolution de l'identité raciale et culturelle, du racisme et des inégalités ainsi que le dépeuplement prononcé de l'Afrique. La traite transatlantique des esclaves a également eu un impact de taille sur l'économie et l'agriculture des États européens et de leurs colonies du Nouveau Monde. Le programme tente de faire la lumière sur l'acquiescement obligé qui a permis à la traite transatlantique des esclaves de perdurer pendant quatre siècles et qui est également de mise face aux formes contemporaines d'esclavage, comme le travail forcé, la traite des êtres humains, le travail des enfants et la prostitution infantile.

III. Objectifs

7. La responsabilité de la mise en place du programme d'action éducative a été confiée au Département de l'information, selon lequel le programme doit s'employer à :

a) Faire bien comprendre à la société civile l'importance et la nécessité d'éclairer les générations futures sur les causes, les conséquences et les enseignements de la traite des esclaves, et de leur faire connaître les dangers du racisme et des préjugés;

b) Inciter les établissements d'enseignement à faire une place, dans le cadre de leurs programmes, à la réflexion et au dialogue sur l'esclavage et la traite transatlantique des esclaves, le rôle des esclaves africains dans l'évolution de la société, les séquelles contemporaines de la traite des esclaves et les dangers du racisme et des préjugés;

c) Amener la société civile à examiner les liens entre la traite transatlantique des esclaves et les formes contemporaines d'esclavage.

IV. Programme d'action éducative

8. « Briser le silence autour de la traite négrière transatlantique : pour ne pas oublier », slogan de la campagne de manifestations lancée par le Département de l'information, attire l'attention sur la priorité du programme, à savoir faire connaître l'histoire de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, méconnue d'une manière générale, et encourager la réflexion et le dialogue sur les causes, les conséquences et l'héritage de la traite des esclaves pour susciter une prise de conscience propre à empêcher que de tels actes de racisme, imprégnés d'arrogance et de préjugés, ne se reproduisent à l'avenir.

9. Pour la programmation des différentes activités de sensibilisation, le Département s'emploie à appliquer des méthodes éprouvées et à en trouver des nouvelles afin d'élargir la portée de ces activités et d'en accroître l'impact. En effet, outre des entretiens aux médias, des communiqués de presse, des notes aux correspondants et des séances d'information à l'intention des États Membres, des organisations non gouvernementales et des associations de jeunes, il a été fait appel aux nouvelles technologies pour diffuser les informations relatives à la traite des esclaves.

10. Les activités de commémoration consistaient avant tout dans : une cérémonie commémorative solennelle le 25 mars 2008, avec la participation d'un orateur de marque et d'artistes originaires d'Afrique et des Caraïbes; l'organisation d'expositions connexes sur divers aspects de la question; la tenue d'une réunion-débat et d'une réunion d'information, animées par des experts, à l'intention des États Membres et des partenaires non gouvernementaux; la première projection mondiale d'un nouveau documentaire de l'UNESCO sur la traite des esclaves dans le monde; l'organisation d'une vidéoconférence visant à inciter les élèves d'Afrique, du continent américain, des Caraïbes et d'Europe à débattre de la question; la diffusion de documents et autres éléments pertinents auprès du réseau mondial de centres et services d'information des Nations Unies. Toutes ces activités ont été orchestrées par une campagne médiatique sérieuse et ciblée.

V. Activités

Honorer la mémoire des victimes de l'esclavage et de la traite des esclaves

11. Plusieurs manifestations ont été organisées pendant la semaine du 25 mars 2008 à l'occasion du lancement du programme, en prévision duquel le Département de l'information avait spécialement créé un logo ainsi qu'une affiche commémorative illustrant le slogan « Briser le silence autour de la traite négrière transatlantique : pour ne pas oublier » (voir ci-après).



Cérémonie commémorative solennelle

12. La cérémonie commémorative solennelle a eu lieu le 25 mars 2008 au matin dans la salle du Conseil économique et social, au Siège. Cette cérémonie était organisée par le Département de l'information en coopération avec la Mission des États-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies, le Groupe des ambassadeurs des États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), et l'Union africaine.

13. La cérémonie s'est ouverte au son grave de percussions africaines, après quoi le Secrétaire général, un représentant du Président de l'Assemblée générale et des représentants des États Membres ont fait des déclarations. Le discours principal a été prononcé par Harry Belafonte, acteur et musicien célèbre, défenseur des droits de l'homme, et ambassadeur itinérant du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), qui a déclaré qu'il était vital, pour éviter que les jeunes générations ne reproduisent les horreurs du passé, de les informer et les éclairer sur la traite transatlantique des esclaves. M. Belafonte a fait remarquer que l'esclavage était toujours d'actualité, sous des formes et des appellations nouvelles, notamment celles de la pauvreté :

« L'esclavage a changé, ses victimes ne portent plus de chaînes, mais la mentalité esclavagiste n'a pas disparu de notre société. »

14. La cérémonie, à laquelle ont assisté des représentants de délégations, d'organisations non gouvernementales et des médias ainsi que des membres du personnel et le public, a été animée par des percussionnistes, des danseurs et des chanteurs guinéens, maliens et sénégalais, un poète libérien, et un *steel band* des Caraïbes. Retransmise en direct par Télévision et vidéo des Nations Unies et diffusée sur Internet à l'échelle planétaire, la cérémonie peut être vue à l'adresse suivante : www.un.org/webcast.

Site Web commémoratif

15. Le Département a créé un site Web pour faciliter l'accès aux informations concernant les manifestations commémoratives depuis le monde entier. Ce site propose aussi des ressources pédagogiques sur la traite transatlantique des esclaves sous la forme de liens vers des trames de cours et des programmes, des supports destinés à la formation des professeurs, des documents d'information, des programmes d'enseignement universitaire, des renseignements sur des musées et des expositions itinérantes, et des déclarations, discours et vidéos d'archives tirés des manifestations organisées au Siège dans le cadre du programme d'action.

Lancement d'un partenariat avec la Librairie de l'ONU

16. À l'occasion de la cérémonie commémorative, la Librairie de l'ONU a organisé le 27 mars une rencontre-dédicace avec Verene Shepherd, écrivain et professeur à la faculté d'histoire de l'Université des Antilles. En outre, un certain nombre d'ouvrages consacrés à la traite transatlantique des esclaves, parmi lesquels des publications des Nations Unies, des thèses universitaires, des ouvrages de fiction et des recueils de poésie, sont désormais en vente à la Librairie.

Fiche d'information

17. Le Département a réédité une fiche d'information sur la traite des esclaves dans laquelle figure ce qu'il faut savoir de ce système économique brutal et de ses conséquences. Le Département y explique comment on justifiait la traite à l'échelle mondiale et y évoque les pays situés le long de la route du commerce triangulaire, dont l'Europe était le point de départ et d'arrivée. Des armes à feu, de l'alcool et des chevaux exportés depuis ce continent étaient échangés en Afrique de l'Ouest contre des autochtones réduits en esclavage. Ceux qui survivaient à la traversée de l'Atlantique (un sur six seulement), appelée « traversée du milieu », étaient vendus aux Amériques et dans les Caraïbes, où on les exploitait pour la production de sucre, de tabac, de coton, de rhum et de café, notamment, ces produits recherchés étant ensuite expédiés vers l'Europe.

Récit de la traversée du milieu par un esclave

« La puanteur de la cale [...] était si intolérablement répugnante qu'il était dangereux d'y demeurer tant soit peu, et plusieurs d'entre nous avaient été autorisés à demeurer sur le pont en quête d'air pur; mais à présent que toute la cargaison du navire y était confinée, l'odeur devenait absolument pestilentielle. L'exiguïté du lieu et la chaleur du climat, ajoutées à la densité de population du bateau, si tassée qu'il restait à peine à chacun de quoi se retourner, nous coupaient presque la respiration. [Les] pestilences diverses [provoquèrent] parmi les esclaves des maladies dont beaucoup moururent, victimes de l'avarice irréfléchie – c'est ainsi que je la qualifierais – de leurs acquéreurs. Cette situation était encore aggravée par l'humiliation des chaînes, qui devenaient insupportables, et par l'état repoussant des lieux d'aisances où les enfants tombaient souvent, manquant y suffoquer. Les cris aigus des femmes et les plaintes des mourants concourraient à créer un spectacle d'une horreur presque inconcevable ».

« La véridique histoire par lui-même d'Olaudah Equiano, Africain, esclave aux Caraïbes, homme libre », 1789.

Olaudah Equiano est né en pays ibo, au Nigéria, vers 1745. À l'âge de 14 ans environ, il fut enlevé avec sa sœur cadette aux abords de son village par des chasseurs d'esclaves. Il fut emmené jusqu'à la côte, vendu à des marchands et embarqué sur un navire en partance pour la Barbade. Pendant la plus grande partie de sa jeunesse, il fut esclave dans diverses colonies anglaises, avant de recouvrer la liberté en Angleterre, où il devint l'un des principaux porte-parole du mouvement antiesclavagiste.

Expositions

18. À l'occasion de la Journée internationale de commémoration, une exposition a été présentée dans le Hall des visiteurs du 17 mars au 22 avril 2008. Elle a été inaugurée par le Secrétaire général adjoint à l'information, après quoi les partenaires du Département au sein du Centre Schomburg pour les recherches sur la culture noire et d'Amistad America ont fait des déclarations. Un violoniste de jazz et un guitariste folk ont offert un prolongement musical à l'exposition.

19. Cette exposition se divisait en deux parties : « The Middle Passage: White Ships/Black Cargo » (La traversée du milieu : navires blancs et cargaison noire) et « Amistad: The Story » (L'histoire de l'Amistad). La première regroupait 52 illustrations figuratives extraites de l'ouvrage « The Middle Passage », de l'artiste Tom Feelings. Mêlant différentes techniques, ces illustrations décrivaient l'horreur vécue par les Africains déportés de l'Ancien Monde, terre de liberté, vers le Nouveau Monde, terre d'esclavage. La première partie de l'exposition comportait également trois sculptures du même artiste.

20. La partie consacrée à l'Amistad donnait à voir un modèle réduit de la goélette à bord de laquelle 53 Africains se mutinèrent en 1839. Parallèlement à l'exposition, une réplique grandeur nature de l'Amistad, baptisée *Freedom Schooner Amistad*, effectuait un périple retraçant celui des navires qui empruntaient la route du

commerce triangulaire, faisant escale dans les anciens ports et territoires négriers suivants : Halifax (Canada); Liverpool et Bristol (Royaume-Uni); Lisbonne; Londres; Freetown; Dakar; Praia; la Barbade; Porto Rico; les Bermudes; Charleston (États-Unis); New York. Au cours des 18 mois écoulés, la *Freedom Schooner Amistad* a parcouru plus de 22 000 kilomètres, permettant à des milliers de personnes de s'instruire sur la traite des esclaves et sur ce que ces derniers ont laissé aux pays dans lesquels ils étaient envoyés. Des photos du périple figuraient dans l'exposition présentée à l'ONU, en marge de laquelle des élèves embarqués sur le navire ont participé à une vidéoconférence (voir par. 22 ci-après).

Réunion d'information à l'intention des organisations non gouvernementales et première d'un film

21. Le 27 mars 2008, pour célébrer la Journée internationale de commémoration, le Département a organisé une réunion d'information à l'intention de ses partenaires au sein de la communauté des organisations non gouvernementales, réunion qui a été le cadre de la première du documentaire « Les routes de l'esclave : une vision globale », projeté en ouverture. La productrice du film, Sheila Walker, a présenté des faits peu connus sur la traite des esclaves et dit qu'il faudrait en réécrire l'histoire. D'autres orateurs ont parlé des initiatives menées à l'échelle mondiale pour que la tragédie et les séquelles passées et présentes de l'esclavage soient reconnues, ainsi que des projets de lutte contre la discrimination raciale dans le monde.

Vidéoconférence entre élèves

22. Le 28 mars, en collaboration avec Amistad America, le Département a organisé une vidéoconférence entre élèves pour célébrer la Journée internationale de commémoration. Une liaison a été établie entre des élèves qui se trouvaient respectivement à Oslo, Halifax, Bristol, Freetown, Praia, Castries et au Siège pour qu'ils réfléchissent ensemble aux motifs de la traite transatlantique des esclaves et qu'ils débattent de ses séquelles. Certains élèves avaient déjà participé au projet de la Route de l'esclave, conçu par l'UNESCO; d'autres, revivant la traversée du milieu à bord de la *Freedom Schooner Amistad*, participaient à la vidéoconférence grâce à une connexion satellitaire.

Activités de sensibilisation menées par les centres d'information des Nations Unies

23. Les membres du réseau de centres et services d'information des Nations Unies ont célébré la Journée internationale de commémoration individuellement ou conjointement avec les partenaires de la société civile et les gouvernements locaux. L'affiche commémorative illustrant le slogan « Briser le silence autour de la traite négrière transatlantique : pour ne pas oublier » a été distribuée dans tout le réseau, et un concours d'écriture de chansons a été lancé.

24. Le centre d'information des Nations Unies de Port of Spain participe aux activités de commémoration de la traite des esclaves prévues tout au long de l'année par la Commission trinitadienne du plan. Le centre a fourni des documents et prêté assistance aux fins de rédaction d'un article, publié le 25 mars dans trois quotidiens locaux, et de préparation d'un supplément de huit pages, comprenant des essais

d'universitaires et de militants, publié le même jour dans *Trinidad and Tobago Express*.

25. Le centre d'information des Nations Unies de Lagos a lancé une campagne destinée à inciter les écoles à participer au concours d'écriture de chansons sur le thème de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves organisé par le Département, à l'issue de laquelle il a reçu plus de 25 dossiers. Le 25 juin 2008, le centre a organisé une excursion au Musée de l'héritage noir de Badagry, où un conservateur a assuré la visite guidée des ruines d'un camp d'esclaves et d'un marché aux esclaves et retracé l'histoire de la traite pour les élèves et enseignants de l'École secondaire du deuxième cycle de Badagry.

Diffusion d'information

26. Dans le cadre de son programme d'action, le Département a contribué à la diffusion en direct sur Internet de la cérémonie solennelle du 25 mars, dont un enregistrement réalisé par Télévision et vidéo des Nations Unies a été mis à la disposition des chaînes de télévision du monde entier sur UNIFEED. Le Groupe des accréditations et de la liaison avec les médias a fourni des services à plusieurs journalistes qui couvraient la cérémonie commémorative. Le personnel de l'Organisation a été tenu informé grâce à des articles publiés sur iSeek les 20 et 25 mars. En outre, le Département a annoncé les manifestations dans le *Journal des Nations Unies*, lors du point de presse quotidien assuré par le Porte-parole du Secrétaire général, dans l'agenda des manifestations qui figure dans les publications des organismes de presse écrite implantés à New York, et par l'intermédiaire de l'important service de dépêches qu'il assure par courrier électronique à l'intention des organisations non gouvernementales accréditées auprès de l'ONU et des abonnés du Centre de nouvelles des Nations Unies. La Section des communiqués de presse a publié des communiqués sur le sujet en anglais et en français, y compris des notes aux correspondants ainsi que le message du Secrétaire général portant sur la Journée internationale de commémoration.

27. Deux articles traitant des manifestations commémoratives organisées au Siège ont été publiés sur le site Web de la *Chronique de l'ONU*. Des alertes par courrier électronique ont par ailleurs été envoyées aux missions permanentes, aux différents services et aux fonctionnaires ainsi qu'aux organisations non gouvernementales, établissements d'enseignement et particuliers abonnés.

28. La Radio des Nations Unies a produit plusieurs émissions et reportages d'information générale sur les activités de commémoration en anglais et en espagnol. Une édition de 15 minutes de l'émission *Caribbean News Roundup* consacrée au sujet et un reportage de l'émission *UN and Africa* intitulé « The United Nations Remembers Victims of Transatlantic Slave Trade » (L'ONU commémore les victimes de la traite transatlantique des esclaves) ont été diffusés en anglais. En outre, la Radio des Nations Unies a retracé l'historique de la question de l'esclavage en Amérique latine et braqué ses micros sur les manifestations commémoratives organisées au Siège dans des reportages diffusés en espagnol. Les programmes de la Radio des Nations Unies sont retransmis par plus de 61 stations anglophones et 67 stations hispanophones réparties dans 112 pays.

Activités d'évaluation

29. Le Département a évalué les activités liées aux manifestations commémoratives dans le cadre de son évaluation annuelle de l'impact des programmes pour 2008, afin de voir s'il était parvenu à éclairer les générations actuelles et futures sur les causes, les conséquences, les enseignements et les séquelles de la traite transatlantique des esclaves grâce à son programme d'action éducative. Les manifestations organisées pour la société civile à l'occasion de la Journée internationale de commémoration ont été jugées instructives. En ce qui concerne la réunion d'information et la réunion-débat organisées à New York à l'intention de représentants d'organisations non gouvernementales, 99 % des participants les ont également jugées instructives, l'indice correspondant et l'indice de satisfaction à l'égard des informations diffusées s'établissant respectivement à 4,8 et 4,9, en moyenne, sur une échelle de notation croissante graduée de 1 à 5. La vidéoconférence entre élèves a obtenu la note globale de 4,2 sur 5 et été considérée comme instructive par 83 % des participants interrogés. Les trois quarts des participants ont dit qu'ils souhaitaient en apprendre davantage sur la question. Selon les premiers résultats d'une étude réalisée par le Département, 71 articles de presse ont été publiés sur les activités de commémoration.

VI. Activités futures

30. Pendant l'année à venir, le Département s'emploiera avant tout à renforcer encore son programme d'action éducative, en diffusant le documentaire de l'UNESCO intitulé « Les routes de l'esclave : une vision globale » et en mettant au point des supports pédagogiques propres à faciliter l'exploitation du film dans les écoles et autres établissements d'enseignement à travers le monde.

31. Le Département poursuivra sa collaboration avec les États Membres et le développement de ses partenariats avec les organisations de la société civile dans le but de favoriser l'organisation dans le monde de manifestations visant à saluer la mémoire des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves et à retracer l'apport des esclaves africains. Il développera par ailleurs les activités multimédias à vocation éducative qu'il mène auprès des élèves de tous niveaux et des associations de la société civile pour promouvoir l'étude de l'impact et des séquelles historiques de l'esclavage et de la traite des esclaves, en particulier sur le plan des rapports entre les peuples d'Afrique, du continent américain, des Caraïbes et d'Europe.

32. Dans le cadre du programme d'action, le Département s'efforcera d'accroître le nombre d'écoles qui enseignent l'histoire de l'esclavage et de la traite des esclaves en proposant des documents pédagogiques consultables sur différents supports. Il continuera de mettre au point de nouvelles solutions pour y parvenir, et de mettre en œuvre des activités propres à renforcer la dynamique créée au cours des 10 dernières années et à accroître encore le degré de sensibilisation de l'opinion atteint à l'issue de cette période.

33. Le Département continuera de chercher à établir des partenariats et d'élargir l'éventail d'activités du programme, les demandes de financement et de cofinancement se multipliant. Il s'emploiera à intégrer l'histoire de la traite transatlantique des esclaves et les enseignements qui en ont été tirés dans ses nombreuses activités, dont l'objet est de bâtir et élargir des communautés de vues et

de promouvoir le « désapprentissage » de l'intolérance. Le Département sait combien cette mission est cruciale, tandis qu'est célébré le soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme dans un monde où les dispositions de ce texte ne s'appliquent pas à tous, tant s'en faut.

34. Le Secrétaire général a fait remarquer qu'aujourd'hui, plus de deux siècles après l'abolition de la traite des esclaves par le Danemark, les États-Unis et le Royaume-Uni, plusieurs millions de personnes sont encore victimes de pratiques semblables. Comme il l'a dit le 1^{er} mars 2007 en inaugurant l'exposition intitulée « Devoir de mémoire : le triomphe sur l'esclavage » : « Les victimes ont généralement trop peur pour dénoncer ces pratiques. Malgré tous les progrès accomplis dans notre action pour les droits de l'homme, il nous reste encore beaucoup à faire ». Le Département de l'information s'engage, par l'intermédiaire de son programme d'action éducative sur la traite transatlantique des esclaves, à continuer d'œuvrer dans ce sens.
